

# Saint-Elme : une solution pour évacuer les posidonies

**LA SEYNE** Le conseil portuaire a étudié un projet capable de créer un courant d'eau et d'évacuer les dépôts qui étouffent les bateaux. Un consensus rare

Dehors, de grosses vagues poussées par le vent du sud. Dedans, presque une mer calme. Hier après-midi à la base nautique de Saint-Elme, le conseil portuaire a vécu un moment de consensus. Unique point à l'ordre du jour : « le projet de chenal d'avivement ». La possible pomme de discorde s'est transformée en point de concorde entre le syndicat Ports Toulon Provence, la mairie, le conseil général... et surtout les principaux concernés : pêcheurs, plaisanciers, professionnels et clubs de loisir.

## Un scénario préféré

Quatre scénarios ont été passés au crible d'un cabinet d'ingénieurs conseils. Plusieurs options étaient sur la table pour créer ce chenal d'avivement, c'est-à-dire une sorte de canal, qui relie le fond du port de Saint-Elme à la baie des Sablettes. Le scénario C, qui a la préférence du conseil portuaire<sup>(1)</sup>, préconise un che-



Le chenal à l'étude favoriserait la circulation de l'eau à l'intérieur du port de pêche de Saint-Elme. Long de 139 m, sur 5 m de large, ce canal irait du fond du port jusqu'à la digue sud, en traversant la base nautique. (Photo doc E. E.)

nal traversant la base nautique en ligne droite. Le canal relie le fond du port jusqu'à la digue sud, vers le large. Assez efficace pour permettre aux courants d'eau de circuler et de chasser « 70 % des dépôts » de po-

sidonies, selon la modélisation des ingénieurs. Ce projet est aussi l'un des moins onéreux : « Il pèse 1,1 million d'euros d'investissement », a souligné Raphaëlle Leguen, présidente du conseil portuaire. « Il a l'avantage de permettre à

tous les équipements actuels du port de fonctionner, pêcheurs et base nautique ». Et surtout, selon l'adjointe au maire de La Seyne, « il laisse la porte ouverte à de futures évolutions du port. Cela permet d'avancer ».

## À la recherche de financements

Reste à parler gros sous, et c'est le conseiller général Gilles Vincent qui s'est employé à porter le fer là où ça fait mal. « TPM et le conseil général,

que je représente, mettent 600 000 euros dans la corbeille de la mariée ». Il se tourne vers Raphaëlle Leguen, « Est-ce que la mairie va donner un complément? ». Raphaëlle Leguen botte en touche. Il insiste. « Vous n'aurez jamais les moyens. Il faut avoir conscience qu'on n'a pas les financements ». Il pointe la facture totale, qui comprend un dragage complet du port : « au total, le projet C coûte 2,8 millions ».

Les plaisanciers, par la voix de Pascal Venel, voient venir l'obstacle. « Les plaisanciers ne veulent pas la double peine : subir les effets d'une erreur de conception et payer pour la réparer ».

Raphaëlle Leguen repousse le problème. « La seule vraie question aujourd'hui est de se mettre d'accord sur un scénario. On en reste là ».

Elle aura le mot final. Provisoirement.

**SONIA BONNIN**  
sbonnin@varmatin.com

1. Treize voix favorables, contre une voix pour le scénario A.